

UN SONDAGE ARCHÉOLOGIQUE À LA CHAPELLE DES PÉNITENTS NOIRS DITE DE LA MISÉRICORDE (Nice)

Georges TRUBERT

Ancienne église Saint-Gaétan, cette haute église baroque, très remarquable par son plan et la richesse de sa décoration intérieure, se dresse sur le côté Nord du cours Saleya, vaste esplanade située sur le front de mer de la ville ancienne et qui devait être déjà, avant les extensions de la ville moderne, un des centres d'activités et de rencontres de la cité.

En 1985, des fissures étant apparues en différents points des maçonneries de l'édifice, un sondage de vérification des fondations fut décidé par Monsieur l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, sous la responsabilité de Jean Claude Ivan Yarmola, et confié à l'entreprise S.M.B.R., le signataire de ces lignes assurant la surveillance archéologique.

Ce sondage, simple tranchée de 4 m de long ouverte le long du mur Ouest de la chapelle sur la place Gautier, rencontra d'abord une couche de terrain bouleversé correspondant à la zone des travaux récents, essentiellement des passages de diverses canalisations. En ce point, cette couche atteint à peu près 70 cm d'épaisseur (couche A).

Immédiatement dessous, on trouve d'épaisses couches de terres organiques noires (couche B), littéralement truffées de fragments d'ossements d'animaux, de tessons de céramiques médiévales et tardives. En premier examen, ces couches ne paraissent pas être postérieures au XVII^e siècle.

Dans cette couche et par endroits existent des loupes de moellons présentant des traces de mortier de chaux. Ces strates, bien différenciées, suggèrent des accumulations de matériaux de démolition par couches successives.

Vers le bas de cette couche B et à l'extrémité sud du sondage, la fouille a rencontré des structures maçonnées en place. Il s'agit de courts fragments de murs relativement minces (0,40 m), arasés un peu au-dessus de la fondation et de direction sensiblement est-ouest.

Les conditions de travail, le souci de ne pas affaiblir les fondations de la chapelle, car le sondage avait atteint le niveau de la nappe

phréatique¹, n'ont pas permis de dégager plus complètement ces structures mais, ce qui paraît bien être le début d'un sol composé de briques posées à plat a été décelé du côté Sud de ce mur. Cette structure ancienne a été nettement sectionnée du côté Est lors de la construction de la chapelle actuelle.

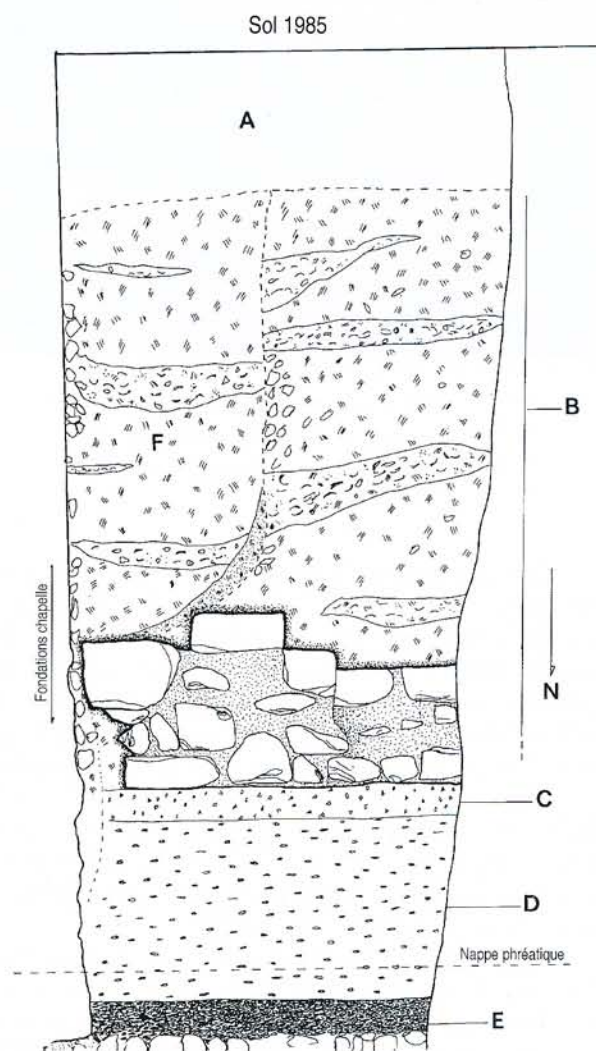


Fig. 1 - Coupe du sondage

La fondation légère de ce mur repose sur une couche de gravillons alluvionnaires mêlés à quelques débris de chaux . Epaisseur moyenne 15 cm (couche C).

Du côté Nord de cette construction, une zone de terre particulière a été déterminée entre les couches supérieures de remblai et la couche de gravillons C constituant la semelle de fondation du mur. Terre noire, riche, un peu lourde et argileuse présentant toutes les caractéristiques d'une bonne terre à jardin.

Plus bas, sous la couche de gravillons, apparaît une zone épaisse, tassée, composée de petits galets plats liés par un sable vaseux, et apparemment stérile (couche D). Cette zone recouvre une mince couche de sable mêlée à de petits galets qui présente l'aspect d'une plage dite "de ressac" . Sous cette couche apparaissent de gros galets. (couche E). C'est sur ces gros galets que les fondations de la chapelle reposent (photo 1).



Photo 1 - Couche E du sondage.
Le mur de fondation de la chapelle repose sur les galets de la plage primitive

De nombreux galets de la couche E proviennent des couches du Permien rouge violacé formant en particulier les gorges du Cians et du Daluis (Dôme de Barrot). Dans les couches de galets E et en partie enrobé dans le mortier de la fondation de la chapelle, apparaît un fragment de ce qui paraît être une lèvre d'amphore ; dans le sable et les petits galets un petit fragment de céramique sigillée gallo-romaine, très marqué par des frottements dus probablement au ressac, a été trouvé ainsi que quelques morceaux de *tegulae* (photo 2).

En dehors des constatations relatives aux fissures dans le mur de la chapelle, objet de ce sondage, que pouvons-nous déduire des observations faites ? Tout d'abord que le sol du XVIII^e siècle est sensiblement celui d'aujourd'hui, que les traces de la tranchée de fondation du mur

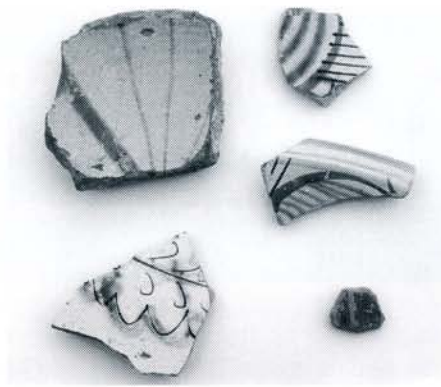


Photo 2 - Céramiques des XVI^e et XVII^e siècles, en bas à droite, fragment de céramique sigillée gallo-romaine trouvé dans la couche de galets de la plage antique

Ouest sont parfaitement nettes et indiquent que les constructeurs de Saint-Gaétan sont allés au plus rapide et au plus juste en fonçant directement le mur Ouest dans une étroite tranchée, ou contre la paroi d'une excavation plus vaste, une fois atteinte une zone résistante, tranchant ainsi les structures maçonnées et les strates profondes plus anciennes.

La chapelle de la Miséricorde ayant été édifiée pour l'essentiel entre 1747 et 1765, l'ensemble de ces remblais et des structures maçonnées est forcément antérieur. Le *terminus ad quem* étant indiqué par la nature des céramiques trouvées dans les couches de remblais, nous sommes à même de déterminer que ceux-ci, au-dessus des vestiges de murs, ont été apportés vers la fin du XVII^e siècle ou au début du XVIII^e siècle.

Les murs profonds observés paraissent correspondre à des bâtiments de service, écuries ou entrepôts à sel du roi de Sardaigne figurant sur un plan sarde de 1672 et qui bordaient au sud les jardins du palais Royal. Nous pourrions avoir en ce point les preuves d'un remodelage des limites Sud de l'agglomération ancienne à une date antérieure au XVII^e siècle avec le comblement et le nivellement d'une emprise sur la grève pour établir les jardins du palais. Mais d'où pouvait venir une telle quantité de débris de démolitions recouvrant ces aménagements ? L'hypothèse suivante pourrait être présentée en y incorporant certains faits connus.

En 1706, sur ordre de Louis le Quatorzième, Berwick rasait, à la mine, les fortifications de la cité. On imagine facilement que la destruction de ces dernières par des moyens militaires aussi brutaux avait largement blessé le tissu urbain, des maisons étant certainement appuyées au rempart. La masse des décombres aurait alors été répandue, formant au nord la surélévation du Bd. Jean Jaurès le long du

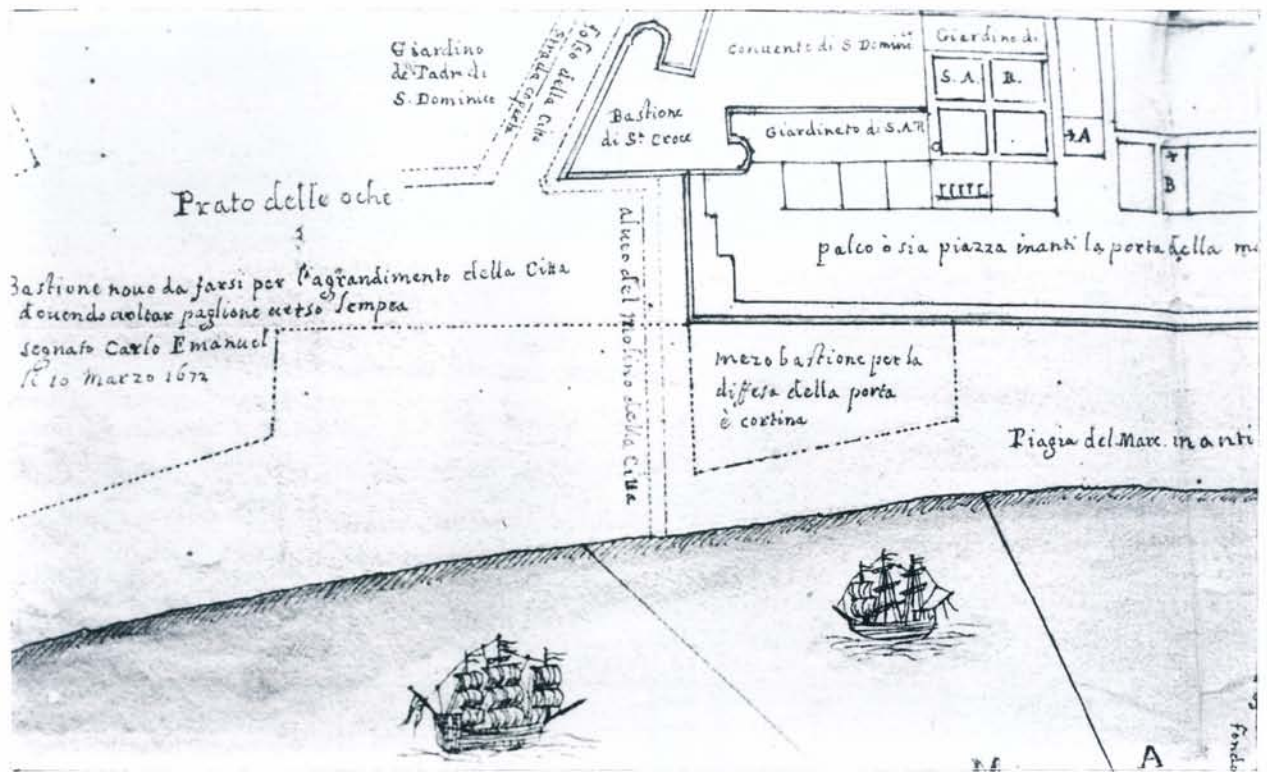


Fig. 2 - Carte de 1672 signée Carlo Emmanuel (Archives Départementales)

L'emplacement de la chapelle actuelle de la Miséricorde est situé au sud de la parcelle marquée "A", à droite et en haut du plan. Les jardins de S. A. R. sont bien indiqués à la gauche de la parcelle "A". Les écuries et autres bâtiments de service sont alignés au sud des carrés des jardins.

Paillon, et aussi le surhaussement du front de mer puisque le rempart du XV^e siècle était, de ce côté, continu jusqu'au rocher du Château.

Tout paraît concorder en cette hypothèse : les vestiges probables des bâtiments royaux de service, la couche de terre à jardins (ces derniers figurant nettement sur le plan de 1672), la nature du comblement supérieur.

La constatation de l'existence, à - 4,20 m par rapport au niveau du sol actuel et à plus de 2 m au-dessus du niveau de la mer, (le rivage étant de nos jours à 127 m de distance du point de sondage), d'une surface présentant toutes les caractéristiques d'une plage, est génératrice d'hypothèses.

Les galets de schistes rouges, trouvés dans les plus basses couches, provenant du Dôme de Barrot, ne peuvent venir que de la mer, des alluvions du Var pour être précis, le Paillon ne traversant pas ces couches géologiques.

L'altitude de la surface de cette grève, en tenant compte de l'éloignement du rivage, donne une pente approximative de 1,07 cm par mètre, soit une plage en pente douce si nous gardons la ligne du rivage à sa limite actuelle,

en pente plus accentuée si, comme cela est probable, la mer venait plus à l'intérieur des terres.

Il découle de ces observations que le front de mer de l'agglomération ancienne (antique ?) devait se trouver au nord du cours Saleya, peut-être entre le point de sondage et la façade Sud du palais Royal (actuellement ancienne Préfecture)².

Sans entrer dans les questions complexes posées par l'urbanisme ancien de la cité de Nice qui ne sont pas de ma compétence, on peut constater qu'avant le creusement du port actuel, c'est toujours la plage à l'ouest du château qui est choisie pour établir des ouvrages maritimes, notamment l'arsenal. Une belle gravure du XVII^e siècle représentant Nice, vue depuis les hauteurs de la rive droite du Paillon, laisse voir nettement deux groupements de mâtures derrière les maisons. C'est donc bien devant cette plage Ouest que les bateaux jetaient l'ancre, ou sur elle qu'ils étaient tirés³. Il devait en être de même dans l'Antiquité. Sur le plan de 1672 (fig. 3), un tronçon de jetée situé en contrebas de la tour Bellanda est noté comme "ayant été construit par Emmanuel Philibert". Il ne s'agit pas d'un projet, mais bien

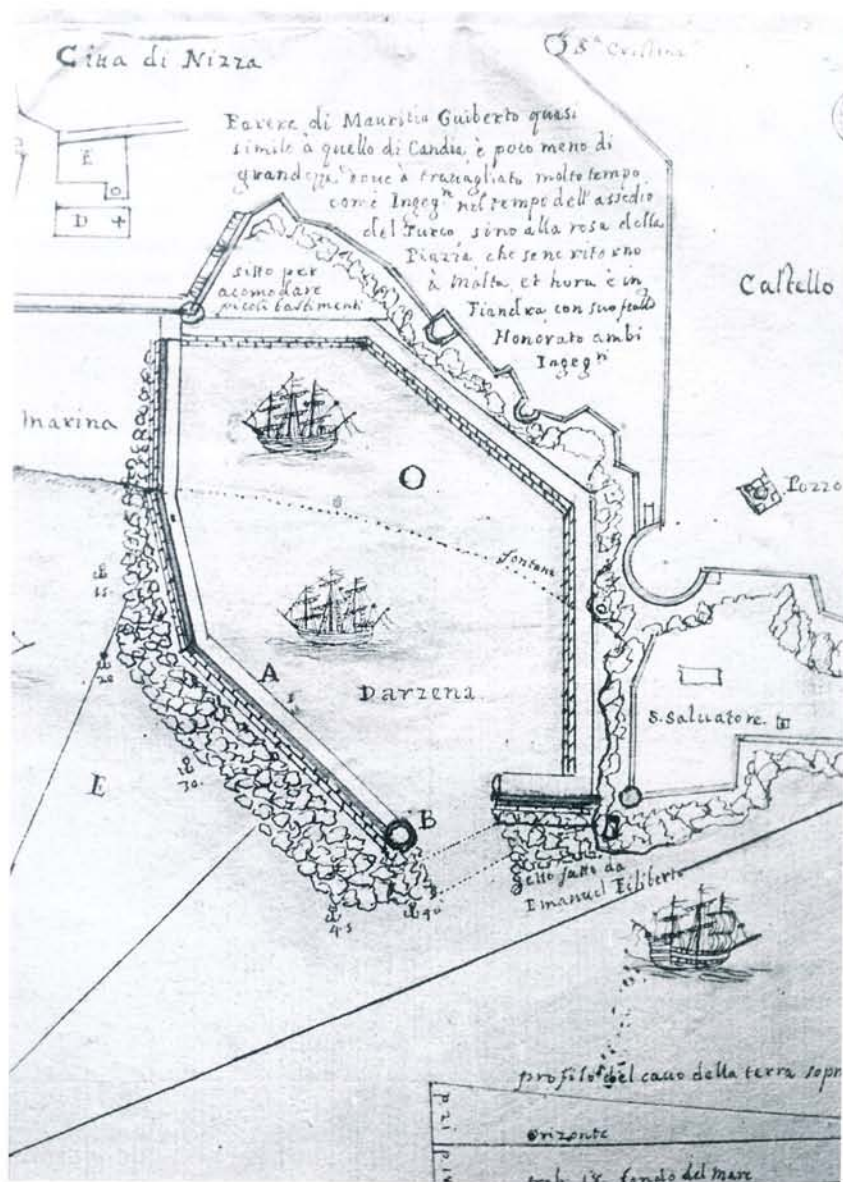


Fig. 3 - Partie Est de la carte de 1672

Projet de construction d'une darse dans le creux du rocher du château, par avancée sur la mer et empiétement sur la grève des "Ponchettes". La tour Bellanda bien indiquée sur cette carte, portait autrefois le nom de "Saint-Elme". Noter la mention "jetée faite par E. Ph." à la pointe de "Rauba capéou". Ces enrochements existaient déjà si on en croit cette carte. Donc, il y avait un abri en ce point.

d'un ouvrage maritime déjà réalisé. L'ancien nom de la tour Bellanda (Saint Elme) pourrait indiquer aussi l'existence en ce point d'un feu d'atterrissement destiné à guider les navires.

Cette hypothèse ne contredit nullement celle qui verrait l'ancien port principal à l'est du château, à l'emplacement du port Lympia actuel, mais il est assez peu fréquent de voir l'embouchure d'un cours d'eau côtier à régime torrentiel choisi pour y recevoir des bateaux et y ériger des ouvrages portuaires, sauf travaux importants. A considérer les arrivées d'eaux au fond du port, creusé seulement au XVIII^e siècle

dans l'embouchure du Riquier (la source Lympia y coule toujours), cette portion de côte à l'est du château devait être autrefois marécageuse et sans doute sujette à des changements de la ligne du rivage lors de fortes pluies.

¹ Il faut noter les difficultés rencontrées dans la conduite des opérations archéologiques : nécessité de faire rapidement, présence d'eaux provenant de la nappe phréatique, très grande instabilité des couches traversées... Il fallait pomper sans arrêt tout en surveillant les blindages mis en place qui risquaient de céder sous la pression. Les observations n'en furent pas facilitées.

² A propos de cette hypothèse, Monsieur Michel Dubar (C.R.A. du C.N.R.S. Sophia Antipolis, Valbonne) nous a communiqué cet avis : "votre analyse de ce que vous avez vu à la chapelle de la Miséricorde me paraît bonne. Il y a un niveau de plage en pente douce vers la mer. Il s'agit d'une plage récente, correspondant au niveau actuel de la mer, antique ou un peu antérieure."

La portion de plage mise au jour dans le sondage a peut-être été très tôt recouverte par des couches rapportées, ce qui expliquerait la présence de débris de céramiques antiques, car nous sommes vraisemblablement au plus haut de la plage.

En 1986 des fouilles furent effectuées place du Palais de Justice qui mirent au jour des tronçons du rempart médiéval. Celui-ci était fondé sur une couche de galets exactement comme le mur de la chapelle de La Miséricorde. Des tessons d'amphores romaines y furent trouvés dans un niveau limoneux continental, ce qui pourrait confirmer l'hypothèse d'une ligne de plage d'origine marine passant plus au sud.

³ Il existe à la Bibliothèque Nationale, une belle gravure du XVI^e siècle, d'Enea Vico, représentant l'attaque de Nice par les Franco-Turcs, en 1543, avec les escadrilles des galères de Soliman évoluant devant les "Ponchettes".

La précision est certes aléatoire, mais on distingue nettement le mur de rempart Sud de la cité, très en arrière de la ligne du rivage, le front de mer ayant la largeur suffisante pour recevoir des ouvrages avancés de défense (gabions et artillerie) destinés peut-être à protéger les barques ou navires niçois tirés sur la plage ou à l'ancre devant celle-ci.

On y voit aussi une sorte de darse naturelle entaillant le rocher du château du côté Ouest ; les barques y trouvent refuge entre les pointes de rochers qui paraissent avoir donné son nom à ce quartier maritime, soit "Li Ponchetta", renseignement que je dois à Henri Geist. Cette zone est maintenant complètement effacée par les modifications de la ligne et de la pente du rivage causées par les travaux d'établissement de la voie du bord de mer et ses importants travaux de maçonnerie.